

ATELIER PROJET PLU

Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2022 au groupe scolaire Picasso

LISTE DE PRESENCE des membres : Présent = X ; Absent = A ; Excusé = E			
Présidente déléguée Mélody WACH	X		
LISTE DE PRESENCE des invités : Présent = X ; Absent = A ; Excusé = E			
Romain SCHILDKNECHT (Service Urbanisme)	X		
Laurence MAIRE (Directrice générale des services)	X		
Jérôme HOHL (ADAUHR)	X		
Christelle STABILE (ADAUHR)	X		
LITZLER Manuelle (Conseillère municipale)	X		
Luc FUCHS (Adjoint au Maire)	X		

Liste des membres :

Monsieur	PALMARINI	Diego	A
Monsieur	COTTARD	Stéphane	E
Monsieur	ROUX-PARIS	Maxime	A
Madame	BOSCHIAN	Delphine	X
Madame	MACUR BELLIARD	Sylvie	X
Monsieur	CLERY	Antoine	E
Madame	COURTETE	Mary	A
Monsieur	HETZEL	Christophe	E
Madame	COLOMBINI	Marie-Ange	X
Monsieur	REBIER	Nicolas	X
Monsieur	ILTIS	Marc	A
Monsieur	DUMEL	Romain	X
Madame	GINTHER	Rita	X
Monsieur	REY	Julien	A
Monsieur	HAABY	Nicolas	E
Madame	DEVEILLE	Léa	C
Madame	KNOEPFLIN FUSTER	Estelle	A
Madame	SCHINDLER	Annette	X
Madame	LE GALL	Véronique	A
Monsieur	ZERROUKI	Pierre-Yves	E
Monsieur	MEISTERLIN	Pierre	A
M et Mme	OSTERMANN		A
Madame	BURGERMEISTER	Sandrine	A
Monsieur	NOVAK	Franck	A
Monsieur	BOEGLIN	Philippe	A
Monsieur	MUNCH	Paul-Bernard	A
Madame	SORET VACHET-VALAZ	Rachel	A
Madame	BARTH	Catherine	A
Monsieur	RICHARD	Gabriel	A

Monsieur	SEILLER	Sylvain	A
Monsieur	GRESSANI	Ronald	A
Monsieur	FERNANDEZ	Gérald	X
Monsieur	NAILI	Cherif	A
Monsieur	ZIMMERMANN	Daniel	A
Monsieur	BAUMLIN	Thierry	A
Madame	ROTHAN	Pauline	A
Monsieur	MANN	Fabien	A
Monsieur	MEISTERLIN	Pierre	A
Madame	PRINCE	Marie-Véronique	E

Ordre du Jour :

- 1- Accueil et introduction
- 2- Discussion en présence de l'ADAUHR du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLU en vue de son approbation par le conseil municipal
- 3- Divers

Début de la réunion : 18H45

1- Accueil et introduction.

Madame Mélody WACH ouvre la séance et rappelle de façon générale le déroulement de la révision du PLU en cours et les délais concernant ce dernier.

Madame Christelle STABILE de l'ADAUHR présente ensuite via un schéma la hiérarchie des normes en urbanisme et fait quelques rappels sur les derniers textes de lois relatifs à l'urbanisme.

Monsieur Jérôme HOHL de l'ADAUHR rappelle alors la place du PADD dans le PLU avant d'entamer une présentation du contenu du PADD (cartes thématiques et documents écrits).

2- Discussion en présence de l'ADAUHR du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLU en vue de son approbation par le Conseil municipal.

La présentation est divisée en 6 thèmes dont 5 sont présentés sous forme de carte.

La première carte concerne la prise en compte des risques et contraintes.

Suite à l'explication de cette carte, madame Annette SCHINDLER s'exprime sur l'absence de prise en compte du déversement d'une branche du Sauruntz dans la nappe phréatique après avoir drainé des pesticides des champs qu'elle traverse. Luc FUCHS précise que des travaux sont déjà à l'étude pour empêcher cela.

La seconde carte concerne la maîtrise et la structuration du développement urbain.

Madame LITZER Manuelle interroge la gestion du stationnement sur les deux nouvelles poches dont l'ouverture à l'urbanisation est prévue. Le développement des mobilités douces est également évoqué. Monsieur Gérald FERNANDEZ souhaite que le stationnement en sous-sol soit privilégié dans ces secteurs.

La troisième carte concerne le développement économique de la ville.

La construction de la nouvelle zone d'activité interroge. Madame Annette SCHINDLER s'inquiète d'une éventuelle compensation de terrain agricole offerte aux agriculteurs dans les collines. Il est alors expliqué que les collines seront sanctuarisées et classées en « espaces naturels sensibles ».

L'extension des gravières est également questionnée. Les limites de leur extension sont montrées par Mélody WACH sur un plan projeté.

Le quatrième point ne comporte pas de carte, mais traite de la restructuration des déplacements.

Madame Delphine BOSCHIAN questionne le raccordement de la gare aux voies cyclables. Sa réflexion est complétée par des questions concernant le développement de la gare. Actuellement, le bâtiment de la gare est la propriété de la SNCF. Des négociations sont en cours entre la commune et la SNCF. Concernant son raccordement, des voies de mobilité douce traversante sont à l'étude.

Le cinquième point abordé est une carte concernant les paysages.

Monsieur Nicolas REBIER propose de matérialiser les chemins creux sur cette carte. Monsieur Jérôme HOHL de l'ADAUHR lui explique qu'à l'échelle du PADD l'annotation est peu pertinente. Le PADD se doit de rester un document général n'entrant pas autant dans les détails et que ces prises en compte doivent se faire au niveau du zonage à la manière des espaces boisés classés. Une parenthèse sur l'entretien de ces espaces est alors faite. Monsieur Luc FUCHS, adjoint en charge des forêts précise que la taille des arbres de ces espaces en bordure des habitations est supervisée par des membres de l'ONF.

Madame Annette SCHINDLER exprime son souhait de voir les collines préservées dans les plus brefs délais et suggère à la commune de se pencher sur la mise en place d'obligations réelles environnementales (ORE).

Le sixième et dernier point est une carte relative à l'environnement.

La matérialisation d'un corridor national de continuité écologique interroge monsieur Luc FUCHS sur la possibilité d'inciter l'État à agir pour la préservation de ce corridor. Monsieur Jérôme HOHL lui répond que cela passera forcément par des emplacements réservés dont l'implantation se fera en concomitance avec des demandes réalisées auprès de l'Etat.

6. Divers

Monsieur Jérôme HOHL conclut en exposant les prochaines étapes de la révision du PLU et en répondant aux questions. L'atelier projet se termine sur une question de madame Delphine BOSCHIAN concernant l'ajout de normes qualitatives dans le règlement du PLU à venir. Cet aspect est pris en compte par les élus et sera traité au moment de la rédaction du règlement.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de question, Mélody WACH, lève la séance à 20 h 30.

Mélody WACH, Adjointe déléguée à l'urbanisme

Pièces jointes :

- Powerpoint de présentation